



ATHENEE ROYAL DE WAREMME
www.arwaremme.be
Secondaire :
Rue Gustave Renier, 1 – 4300 WAREMME
Tél. : 019/322606 – Fax. : 019/326828
Email : ar.waremme@sec.cfwb.be
Fondamental :
Rue du Fond d'Or 16 – 4300 WAREMME
Tél : 019/322674 – Fax : 019/325906
Email : athenee.fond@gmail.com



ATHENEE ROYAL DE WAREMME

PROJET D'ETABLISSEMENT

Le plaisir d'apprendre au service de l'excellence

Projet d'établissement de l'Athénée Royal de Waremme

◊ Introduction

En raison de sa situation géographique, Waremme accueille, chaque jour, plus de 5000 élèves venus d'horizons divers (Hesbaye mais aussi la grande périphérie liégeoise).

L'Athénée Royal de Waremme se situe au centre-ville, à quelques minutes des principaux axes routiers et ferroviaires. Il accueille environ 1200 élèves au quotidien.

L'Athénée dispose d'un enseignement fondamental maternel et primaire (environ 200 élèves) réparti sur deux implantations, l'une située rue du Fond d'Or, 16 - les Chavilles comprenant du maternel et du primaire - et l'autre rue du Casino, 4 – Ecoline comprenant du maternel – et d'un enseignement secondaire général, rue G. Renier, 1 à Waremme (environ 990 élèves), offrant ainsi l'opportunité aux parents d'accueillir les enfants de deux ans et demi à dix-huit ans au sein d'un seul et même établissement.

Au fondamental

- Différentes pédagogies sont organisées :
 - Pédagogie Montessori et travail en autonomie au maternel à Ecoline
 - Intelligences multiples et travail en ateliers au maternel aux Chavilles
 - Méthode de lecture mixte, pédagogies variées et classes semi-flexibles, co-enseignement au primaire aux Chavilles.
- Des garderies sont organisées le matin à partir de 7 heures jusque 8 heures et le soir de 15 heures 40 à 18 heures 30 tous les jours. Le mercredi, de 12 heures 10 à 18 heures 30.
- Une étude dirigée est mise sur pied chaque jour (sauf le mercredi) de 15 heures 45 à 16 heures 45.
- Des repas de qualité et équilibrés confectionnés chaque jour au restaurant scolaire.
- Un cadre propre et verdoyant.

Au secondaire

- Organisation d'une filière francophone et immersive en néerlandais.

La filière immersive vise à asseoir les connaissances acquises au fondamental et augmenter la maîtrise de la langue. Elle est organisée de la 1^{ère} année à la rhéto. Il est à noter que l'immersion est dispensée par un/plusieurs professeur(s) natif(s) ou assimilé(s) (professeur dont la langue maternelle est celle enseignée en immersion).

- L'Athénée en sa section secondaire offre les services suivants :

- Au 1^{er} degré

Activités de latin, de sciences et de mathématique, ou encore liées à la formation à la vie sociale et économique ; possibilité d'immersion en néerlandais à raison de huit heures.

- Au 2^e degré

Options : latine, scientifique, sciences économiques ou sciences sociales ; continuité de l'immersion en néerlandais à raison de huit heures par semaine dans certaines options.

- Au 3^e degré

Options : latines, sciences approfondies, langues, sciences économiques, sciences humaines comprenant l'option histoire et sciences sociales ; continuité de l'immersion en néerlandais à raison de huit heures par semaine dans certaines options.

Activités complémentaires : préparation aux études supérieures en mathématique, activités spécifiques de français, de physique, renforcement de pratique de laboratoire selon les options choisies.

- L'établissement ouvre ses portes dès 7h30.
- Une étude est organisée chaque jour sauf le mercredi jusque 17 heures.
- Des repas de qualité et équilibrés confectionnés chaque jour au restaurant scolaire.
- Un cadre propre et verdoyant.

Doté d'une équipe éducative en recherche constante de défis pédagogiques et humains, l'Athénée a pour objectif de former des jeunes qui, au sortir des humanités,

- seront capables d'aborder l'enseignement supérieur en maîtrisant les compétences et les outils nécessaires à la réussite,
- seront des citoyens responsables, capables de défendre et diffuser les valeurs démocratiques,
- seront des hommes et des femmes respectueux d'eux-mêmes et des autres, acceptant les différences individuelles et soucieux de justice.

Afin de mener à bien cette mission, l'équipe pédagogique mènera son action éducative selon les valeurs ou les axes suivants:

1. l'autonomie et la responsabilisation dans l'acquisition des compétences,
2. l'ouverture sur le monde et l'acceptation des différences individuelles,
3. l'éducation à la citoyenneté,

4. les moyens spécifiques mis en œuvre pour lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire,
5. la communication élèves-parents-personnel enseignant,
6. les liaisons maternelle-primaire/primaire-secondaire/secondaire-supérieur et la transition à la fin du premier degré,
7. le plaisir d'apprendre au service de l'excellence : slogan de l'établissement mettant en avant les trois piliers directeurs:
 - a. aiguïser la curiosité et la notion du plaisir dans l'apprentissage,
 - b. encourager les démarches entreprises,
 - c. encourager les élèves à donner le meilleur d'eux-mêmes pour parvenir au maximum de leurs potentialités,
8. l'aide et le soutien spécifique.
9. le bien-être à l'école et la lutte contre le harcèlement scolaire.

1. L'autonomie et la responsabilisation dans l'acquisition des compétences

Au secondaire

- Tableaux interactifs dans tous les locaux, utilisation de tablettes dans certains cours, mise à disposition d'un local « médiathèque » sous surveillance pour les travaux de recherche, de groupe, de lecture, local fablab, ...
- Local informatique
- Un suivi individuel par un(e) référent(e) PIA pour les élèves en difficultés au 1^{er} degré.
- Proposition aux 1^{er} et 2^{ème} degrés de cours de méthode de travail individualisé par un(e) référent(e) et/ou collectif en collaboration notamment avec les pôles Territoriaux.
- Proposition de remédiations spécifiques dans les cours de français, langues modernes, sciences et mathématiques aux 1^{er} et 2^{ème} degrés.
- Information sur les orientations tout au long du parcours scolaire
- Plus spécifiquement, information et accompagnement des rhétoriciens à des séances concernant le fonctionnement et les enjeux de l'enseignement supérieur (intra-muros collectives obligatoires et/ou individuelles ou collectives facultatives dans le cadre de cours proposés par les universités et/ou les hautes écoles).
- Organisation pour les élèves de 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} années de Conseils de classe participatifs afin qu'ils s'impliquent au maximum dans leur cursus scolaire et suivi individualisé par un(e) référent(e).
- Participation à de nombreux concours, olympiades, interscolaires,

- Organisation d'un tournoi d'éloquence en interne pour les rhétoriciens et participation à des tournois d'éloquence extra-muros pour les élèves du 3^{ème} degré (Athénée Charles Rogier, Lions Club, ...).

2. L'ouverture sur le monde et l'acceptation des différences individuelles

Au secondaire

- De nombreux séjours, notamment à l'étranger, et sorties pédagogiques sont organisés afin de découvrir la diversité culturelle, historique, géographique, sociétale, ...
- Pour tous les élèves de 1^{re} année, un « stage d'intégration » est organisé vers la mi-octobre afin de permettre à chaque nouvel élève de se sentir intégré dans sa nouvelle école et dans son groupe, dans le but d'affiner les relations inter personnelles entre les élèves et avec l'équipe éducative.
- L'acceptation des différences individuelles s'effectue notamment par le biais de l'accueil d'élèves à besoins spécifiques dans un groupe classe et la mise en place d'aménagements raisonnables en collaboration avec les parents, un membre référents dans l'équipe éducative, les Pôles Territoriaux et les éventuels partenaires.

3. L'éducation à la citoyenneté

Au secondaire

- Afin de se construire en tant que citoyen, les élèves élisent également des délégués de classe dont la mission sera d'être le porte-parole des condisciples et d'élaborer, en concertation avec la direction, des projets visant l'amélioration des conditions de vie et/ou des projets novateurs poursuivant un objectif collectif (processus en cours d'élaboration en partenariat avec l'Association des parents).
- Parrainage par des élèves du deuxième degré au bénéfice des élèves de 1^{ère} année.
- Organisation d'une activité commune aux élèves de 1^{ère} année et aux élèves de 6^{ème} primaire lors de la semaine d'accueil en janvier organisée dans le cadre du sport à l'école.
- Des activités ponctuelles renforcent l'esprit citoyen telles les visites du Parlement, initiation à la culture du débat lors d'une après-midi avec des représentants des différents partis démocratiques, animations « prévention routière » organisée par la Police, « sauver des vies » dans le cadre du cours d'éducation physique, ...
- Sensibilisation à l'environnement, à la propreté et à l'hygiène : campagne d'affiches « toilettes propres », nettoyage hebdomadaire des cours par les élèves avec un encadrement spécifique, sensibilisation au tri des déchets, ...

4. La mise en œuvre de moyens spécifiques pour lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire

Au secondaire

- La gestion et le suivi des absences est une attribution de l'éducateur de tutelle en collaboration avec la Direction adjointe.
- Chaque jour, en cas d'absence d'une heure ou plus, un SMS est envoyé par l'éducateur de tutelle à la personne responsable.
- Une attention toute particulière est accordée à l'absence des élèves de 1^{re} année. Un contact téléphonique est initié par l'éducateur de tutelle dès le 1^{er} ou le 2^e jour d'absence quand l'école n'en connaît pas la raison.
- Plusieurs feuillets de justification d'absence sont remis aux parents en début d'année ; la procédure et la législation en vigueur sont expliquées. L'accent est mis sur l'importance de l'assiduité aux cours.
- Le Centre PMS de l'athénée est l'intervenant de première ligne en cas de souci. Un partenariat efficace permet de dégager des solutions.
- Le Service d'accrochage scolaire de Waremme (SAS) est sollicité en cas de décrochage avéré.
- Si nécessaire, une collaboration avec d'autres services d'aide (santé mentale, Service d'aide à la jeunesse (SAJ),...) est instaurée.
- Un signalement à la DGEO est fait de manière systématique dès le 9^{ème} demi-jour d'absence injustifiée.
- Le/la référent(e) de la cellule bien-être est également à l'écoute des élèves en difficulté.

Dans tous les cas, la Direction et l'équipe éducative ont pour but de mettre l'élève au centre de leurs préoccupations. Un dialogue constructif avec les parents, dans le souci du bien-être du jeune est prôné ; des espaces de rencontre réguliers sont créés tout au long de l'année.

La Direction adjointe en collaboration avec les parents, l'éducateur de tutelle et le titulaire a pour tâche de veiller à mettre en place les modalités de remise en ordre en cas d'absence de longue durée. Pour les absences de plus courte durée, la plateforme TEAMS facilite la remise en ordre car elle permet à l'élève d'entrer en contact avec ses condisciples et se(s) professeur(s) tout en respectant le principe du droit à la déconnexion de chacun.

5. La communication élèves-parents-personnel enseignant

Au secondaire

- Le canal de communication entre l'équipe pédagogique et les parents est prioritairement le journal de classe.

- Pour toutes les communications de l'école vers les parents (bulletins, communications diverses, facturation des frais scolaires, ...), l'ARW utilise la plateforme Ecoleenligne. Un identifiant et un mot de passe sont communiqués aux parents en 1^{ère} année ou lors de l'inscription en cours de cursus scolaire et restent valables tout au long du parcours scolaire de l'élève au sein de l'ARW.
- Traditionnellement, un buffet petit déjeuner est organisé à la rentrée des classes suivi d'une information spécifique réservée aux élèves de 1^{ère} année et à leurs parents.
- Début octobre, une rencontre avec les parents des élèves de 1^{re} année est prévue afin que l'équipe éducative puisse donner les lignes directrices de chaque cours. Celle-ci se clôture par un repas convivial.
- Deux réunions de parents sont prévues au cours de l'année après les conseils de classe afin de favoriser le dialogue entre la famille et l'école, notamment pour faire le point sur le plan pédagogique.
- Au 1^{er} degré, les conseils de guidance ont lieu trois fois par an en parallèle avec les conseils de classe. Pour les élèves en difficultés, un résumé des constats et des pistes de solution envisagées avec l'élève lors du suivi PIA est envoyé à ses parents.
- Un Conseil de classe réservé aux élèves de 5^e année et à leur choix optionnel se tient avant le 15 novembre. Si, à l'issue de celui-ci, un élève doit être guidé ou conseillé, un courrier est envoyé aux parents.
- Une rencontre parents-enseignants en fin d'année évalue et analyse la situation des élèves après la remise du bulletin.
- Dans le courant du mois de mars, une réunion des parents, spécifique aux élèves de 2^{ème} et de 4^{ème} année, est programmée afin de présenter les différentes options possibles. Lors de cette réunion, les parents et les élèves peuvent rencontrer les professeurs spécifiques aux options afin de poser un choix réfléchi.
- Une séance protocolaire à l'attention des rhétoriciens est organisée en fin d'année afin de leur remettre le certificat de l'enseignement secondaire supérieur (CESS) ; elle se clôture par le verre de l'amitié et le bal rhétos.

De manière générale, la Direction et la Direction adjointe est joignable par téléphone ou par mail. Pour toute rencontre, un rendez-vous doit être pris via le secrétariat de direction.

Les éducateurs du secondaire possèdent une adresse mail et un GSM de fonction afin de faciliter davantage la communication avec les parents.

6. Les primaire-secondaire/secondaire-supérieur et la transition à la fin du premier degré

Liaison primaire-secondaire

- Organisation en janvier de journées d'accueil privilégiées pour les élèves de 6^e primaire de notre section fondamentale d'une part, d'autres établissements d'autre part, afin de découvrir l'enseignement secondaire, son environnement, ses structures, son mode de fonctionnement, ses cours ,...
- Après-midi sportive à l'attention des élèves de 6^e primaire de notre section fondamentale et nos élèves de 1^{re} année lors de la semaine d'accueil en janvier.
- Tournoi d'éloquence 6^{ème} primaire et rhétoriciens.

Liaison secondaire-supérieur

- Organisation de séance d'information (à l'athénée) de l'Université de Liège et des Hautes Ecoles à l'attention des rhétoriciens.
- Participation à des demi-journées de sensibilisation dans les établissements de l'enseignement supérieur.
- Affichage et transmission par l'éducateur de tutelle des informations reçues à propos des études supérieures.
- Professeurs référents au sein de l'athénée pour informations à propos de certaines études (ingénieur, médecin, sciences, langues, ...)

Transition du premier vers le deuxième degré

- Partenariat actif avec le Centre PMS pour une orientation ciblée et une information générale.
- Passage de la Direction dans les classes de 1^{re} et 2^e années avant la session de bilans de fin d'année en 1^{ère} année et des examens du CE1D en 2^{ème} année pour sensibiliser les élèves à la sanction des études au 1^{er} degré.

7. Le plaisir d'apprendre au service de l'excellence

Au secondaire

- Nombre d'activités, de sorties pédagogiques sont organisées dans l'objectif d'attiser la curiosité des élèves de manière ludique. On peut citer la rencontre avec un auteur de la littérature de jeunesse, la rencontre avec un avocat, les activités à la Bibliothèque communale, la découverte d'activités théâtrales, de l'opéra, la mise à disposition de la presse écrite, ...
- Le dépassement de soi, la recherche de l'excellence sont encouragés au quotidien dans les activités proposées dans les différentes disciplines sous forme d'exercices supplémentaires, de recherches à effectuer pour répondre à des questions problèmes ou encore la participation à des concours divers, olympiades, interscolaires, tournois d'éloquence, ...

8. L'aide et le soutien spécifique

Au secondaire

- Le travail des enseignants est ponctué de manière régulière de conseils de classes et de guidance, de réunions en concertation avec les différents intervenants (enseignants des différentes disciplines, parents, partenaires du PMS, des Pôles territoriaux, ...) permettant l'évaluation de la situation de chaque élève et la mise en place de stratégies spécifiques telles la remédiation ponctuelle ou hebdomadaire sur une plus longue période.
- Elaboration d'un plan individuel d'apprentissage (P.I.A.) pour les élèves de 1^{re} et 2^e années, afin d'identifier les compétences disciplinaires et transversales à travailler et de prodiguer des conseils pédagogiques aux élèves et à leurs parents.
- Remise à niveau des élèves de 2^{ème} année supplémentaire pendant trois périodes de cours spécifiques afin de combler les lacunes et d'atteindre les socles de compétence requis pour l'obtention du CE1D; des groupes restreints d'élèves favorisent la pédagogie différenciée ou l'aide au projet personnel des élèves.
- Pour les futurs élèves de 1^{re} année, une séance d'information est programmée deux à trois semaines avant la période d'inscriptions afin de permettre aux parents d'opérer un choix judicieux.
- Aux 2^{ème} et 3^{ème} degrés, des séances d'information à destination des parents et des élèves sont organisées aux moments clés des choix d'options avec entretiens individuels et/ou convocation des intéressés pour des entretiens d'orientation en collaboration ponctuelle avec le Centre PMS.
- Des stratégies d'accrochage scolaire spécifiques sont élaborées en concertation avec une association en milieu ouvert (AMO), comme l'Espace Tremplin, un des partenaires privilégiés dans ces cas de figure.

9. Le bien-être à l'école et la lutte contre le harcèlement scolaire

Au secondaire

- une cellule bien-être dans le cadre du **projet sur le climat scolaire** (circ 8888) et la lutte contre le harcèlement et le cyberharcèlement : un(e) référent(e) à disposition et à l'écoute des élèves et des parents ;
- la tenue régulière des **espaces régulés de parole**. Ces animations permettent à chaque élève de disposer d'un moment de parole visant la cohésion de groupe, l'apprentissage des émotions et la gestion des conflits ;
- des **délégués de classe** impliqués dans la vie de l'athénée ;

- les **activités sur les temps de midi** encadrées par les professeurs : jeux en langues modernes, ...
- Une fête scolaire organisée sous forme de jeux et de spectacle favorisant l'esprit d'équipe et le tissage de liens sociaux ;
- une **Amicale** investie et à l'écoute des besoins des élèves et de leur **bien-être** : achat de table pique-nique, de bancs, location de **casiers**, ... mais également dans l'aide financière aux parents en toute confidentialité pour les voyages et/ou sorties pédagogiques ;
- des **repas de qualité et équilibrés** au restaurant scolaire, confectionnés chaque jour par l'équipe de cuisine ;
- une école propre : nettoyage de la cour une fois par semaine par une classe, tri des déchets, ... ;
- un cadre verdoyant : terrain de pétanque, tables pique-nique, bancs, terrain de foot, paniers de basket, table de ping-pong, ...,
- un hall omnisports (vestiaires et douches en cours de rénovation 25-26) ;
- une association des parents investie.

◊ Conclusion

Inscrire son enfant à l'Athénée Royal de Waremmes est un choix réfléchi et une adhésion aux valeurs défendues et vécues au quotidien par l'ensemble des membres de l'équipe éducative.

C'est également faire le choix d'un partenariat étroit entre l'école et la famille afin que le jeune se construise de manière harmonieuse et puisse aborder l'enseignement supérieur et trouver sa place dans la société de demain en possédant les compétences nécessaires à son épanouissement.